



Pornic le 21 août 2021

Compte-rendu du Conseil d'administration du 17/08/2021

Présents : Jean-Patrice Caro, Yvon Daniel, Rachel Doucet, Annie Hughes, Muriel Kadouch, Brigitte Lacarelle, Jean-Claude Maucolin, Dominique Regnault, Philippe Simon, Alain Tercinier,

Absents excusés : Marie-Monique Guyomard, Alain Marion.

En préalable au CA proprement dit Jacques MANALT, ancien trésorier et secrétaire remet aux nouveaux responsables Muriel pour la trésorerie et Alain M pour le secrétariat, représenté par Alain T, les dossiers en sa possession. Il donne aussi le maximum d'explications sur les processus et outils jusqu'ici utilisés. Il reste bien sûr disponible pour toutes demandes complémentaires.

Lors de cette présentation plusieurs points d'actions sont évoqués. Ceux-ci peuvent être à confirmer, à revalider ou à modifier.

- Espace métier du site internet de la FFB :
Mise à jour des informations générales
 - o Gestion des membres (adhérents et sympathisants)
 - o Renouvellement et création de licence
 - o Possibilité d'extraction par un ou plusieurs items
- Nouveau site du Club de bridge de Pornic : <https://bridgeclubpornic.club.ffbridge.fr>
 - o Gestion de la messagerie
 - Ménage des spams
 - Mise à jour des contacts et gestion des groupes d'adresses limitées à 100
 - Extraction et sauvegarde périodique du carnet d'adresses
 - o Processus de validation et d'émission des CR de CA et d'AG
 - o Mise à disposition et accès sur le site internet des C.A. auprès des personnes autorisées
 - o Déclaration annuelle au service association de la Sous-Préfecture, de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association. Document CERFA N°13971*03

La séance du CA est ouverte à 15 H.

Secrétaire de séance : Alain T et Muriel.

Compte-rendu du dernier CA : Modification à apporter sur le projet de CR du CA du 13/08

- Sur la durée des mandats et les raisons de ces durées différentes
- Sur le nombre de votes pour la Présidence et la Vice -Présidence

Les règles de gouvernance pour le nouveau CA :

Le Président expose ses souhaits en matière de gouvernance et d'organisation pour le nouveau C.A élu lors de l'AG du 6 août 2021.

Le Président souhaite un fonctionnement en orchestre dans lequel chacun a sa partition que ce soit en tant que membre du bureau ou responsable d'un domaine. Pour une bonne harmonie chacun se doit d'agir de manière solidaire et responsable avec lors de chaque CA une synthèse des actions menées, réalisées et des difficultés rencontrées.

Chacun est bien entendu libre d'émettre ses idées et avis dans un esprit constructif.

Certains sujets seront traités par des groupes de travail sur proposition du Président. (Sponsoring, règlement intérieur...)

Quelques points sont débattus suite à cette présentation :

- Confidentialité :
Tous les membres du CA sont d'accord sur le fait que les décisions prises par le bureau ou le CA sont à mettre en œuvre quels que soient les points de vue individuels.
Un groupe de réflexion sera mis en place pour statuer sur le type de confidentialité souhaitée et nécessaire selon les sujets traités.
- Distinction Bureau et CA :
Il est précisé que comme auparavant il n'y aura pas de réunion spécifique du bureau. La distinction reste statutaire.
- Gestion de la messagerie :
Actuellement le gestionnaire de la messagerie, Alain M, fait suivre les messages aux différents intervenants.
Il est décidé que les destinataires en seront le Président, le secrétaire et la trésorière qui se chargeront de traiter ou faire traiter ces messages.
Cette messagerie étant celle du club, celle-ci n'a pas pour vocation d'accueillir des messages personnels.
- Représentation à des manifestations et événements de vie :
Philippe émet le souhait que la représentation du club à des événements de bridge par exemple au Comité d'Anjou, ou par des institutionnels (mairie, ...) soit partagée.
Si une prise en charge des frais de déplacement, repas du représentant officiel est prise en charge par l'organisateur, les frais d'un éventuel accompagnateur seront réglés par le Club de Pornic.
De même pour des événements de vie du type obsèques la représentation du CA par 2 ou 3 personnes serait préférable.
- Passe Sanitaire :
Dominique et Philippe effectueront une mise à jour des documents de relais des instructions gouvernementales, préfectorales, municipales...
- Acquisition téléphone Club :
Muriel fait part de ses lères recherches pour l'acquisition d'un téléphone portable qui puisse lire les QR codes, et d'un abonnement dans les meilleures conditions économiques possibles. Les possibilités avec Orange et autres fournisseurs restent assez chères.
La recherche continue avec comme axe, l'achat d'un téléphone d'occasion reconditionné et un forfait prépayé.

Forum des Associations :

Le Forum des Associations de Pornic se déroulera de 9h à 16h, le samedi 4 septembre au Val St Martin.

Le stand du Club sera en salle C 28 (à l'opposé de la scène)

Les règles sanitaires y seront appliquées.

L'installation pourra se faire la veille avec comme équipement fourni : 2 chaises et 2 grilles

Apport du matériel club (kits, bulletins d'adhésion, flyers, ...) par Jean-Claude.

Jean-Claude organisera le planning de présence sur la base de créneaux de 2 Heures.

Les personnes concernées seront les membres du CA, les profs et formateurs.

L'organisation sur place s'effectuera sous la houlette de Jean-Patrice.

Une soirée Forum est organisée par la Mairie. Les inscriptions sont à faire avant le 27/08 et le règlement entre le 30/08 et le 3/09. Aucun des membres du CA ne se propose d'y participer !

Déroulement des tournois :

- Les tournois en présentiel sont maintenus aux jours et horaires actuels.
Il n'est pas pour l'instant prévu de simultanés !
- Les tarifs des organisateurs de ces tournois simultanés sont les suivants :
 - o Rondes de France (FFB) : 2,55 € par paire plus les droits de table (1,14 €/paire)
 - o Roy René : droit d'inscription annuel 31 € par club +2.90 €/paire + droits de table 1.14 €/paire
 - o Trophées du voyage : 8 € par paire plus les droits de table (1,14 €/paire)
- Les tournois Real Bridge seront :
 - o Organisés le lundi après-midi, le mardi soir et le jeudi après-midi (réflexion en cours)
 - o Arbitres potentiels Rachel, Dominique, Marie-Monique, Philippe,
 - o Après formation Muriel et Brigitte feront partie des organisateurs potentiels

Formation :

- Les normes sanitaires à respecter seront les mêmes que celles des tournois.
- Jean-Patrice prévoit une réunion d'organisation le 1er/09 à 11h00 avec Arlette SIMON, Philippe, Alain T et Alain EMERY,
- La formation des enseignants par le comité est actuellement en suspens.
- Les formations du Club sont réalisées bénévolement et demeurons ainsi !
- Nous avons été informés qu'une indemnisation de déplacement est versée pour les formateurs demeurant hors de Pornic depuis 7 ans.

Points divers liés aux tournois et compétitions :

- Organisation des tournois : Jean-Claude, responsable des tournois, établira en septembre une feuille de permanence pour les tournois en présentiel qui seront animés par Yvon DANIEL, Dominique, Marie-Monique et Philippe. Arlette SIMON s'est aussi proposée pour ces réalisations.
- Tournoi annuel 2022 (30 tables maximum) :
Mettre en place un groupe de travail sur la date et l'organisation
 - o Interclubs à Château-Gontier les 2 et 3 avril 2022,
 - o Rachel, responsable des compétitions, s'occupe des inscriptions,
 - o Les équipes s'inscrivent directement pour toutes les autres compétitions.
- Une compétition Finale de Comité Honneur mixte par 2 se déroulera à Pornic le dimanche 28/11. La salle du club sera probablement disponible. (accord de la mairie)
- Pour les tournois de régularité du Club, il faudra ajouter des tables supplémentaires dès le 1er septembre. (l'une dans la salle annexe et une autre dans la grande salle à l'angle gauche de la porte d'entrée actuelle)
- Paiement de la licence jusqu'à fin septembre :
En octobre la présence aux tournois en présentiel nécessitera la licence et le Passe sanitaire.
- Nouveaux arrivants et débutants :
 - o Déjà licenciés : Pas de 1^{er} tournoi offert !
 - o Débutants : licence FFB et cotisation Club offertes pour la 1^{ere} année
- Droits de table 2021/2022 :
2 € pour tous les adhérents et 4 € pour les non membres
- Attribution d'un carnet de tickets gratuits aux adhérents de 2020/2021 :

Le listing est à jour. Les carnets de tickets sont à remettre aux membres lors de leurs présences au club.

Points divers liés à l'organisation et l'administration du club :

- Relations mairie :
Prise de RV à faire (Dominique, Alain M) auprès de la personne en charge des associations à la mairie pour présentation du nouveau Président.
Les membres du CA peuvent soumettre des suggestions pour cette rencontre.
- Règlement intérieur du Club :
Projet de constitution d'un groupe de travail pour rafraichir et compléter ce document.
- Carte METRO :
Pas de besoin actuellement de carte d'accès. En principe les associations n'y ont pas droit. Il est préférable de privilégier la proximité dans l'optique de sponsoring.
- Commission des litiges :
Ce sujet n'a pas été abordé en AG car il n'y avait pas de membres à renouveler.
Pour rappel, les membres sont :
Marie-Aline De FELIX et Gilbert COLLOT élus en 2018. Fin de mandat en 2022.
Martine PIQUET et Christine PINCET réélues en 2019. Fin de mandat en 2023.
- Bibliothèque :
Christine PINCET a décidé d'arrêter.
Rachel en devient la responsable avec Josette MAUCOLIN comme adjointe.
- Accès et sécurité des locaux :
 - o Le fichier des possesseurs des clefs sera envoyé par Yvon DANIEL à Philippe.
 - o Jacques MANALT a restitué les clefs d'accès et celles de la boîte aux lettres
 - o La dotation normale devrait être de 4 jeux et le club en posséderait 7 ou 8.
- Comptes Rendus de Réunion :
- Le président demande l'accord du secrétaire pour mettre dans le corps du texte les initiales des personnes présentes. Leur présence est notée en tête des CR.
Alain M : suite à la lecture du projet de CR, mettre les prénoms sera plus aisé et convivial tant pour les rédacteurs que pour les lecteurs.
- Ordinateurs :
- les 2 ordinateurs du club doivent rester dans les locaux. Il est proposé que pour les MAJ une répartition entre des documents administratifs et tournois soit effectuée. Proposition non retenue
- Photos :
 - o Lors de l'AG aucune photo n'a été prise. Un binôme de photographes serait nécessaire pour des photos événementielles. Jean Claude accepte d'être l'un d'eux
 - o La proposition de réaliser un trombinoscope des adhérents n'est pas retenue car elle est susceptible d'aller à l'encontre de la loi sur les données personnelles.
 - o Pour les membres du CA il sera réalisé une photo de groupe et des photos individuelles sur fond blanc.

Prochaine réunion : date à définir !

Le président
Philippe SIMON

Les secrétaires de séance
Alain TERCINIER – Muriel KADOUCH

